



Les brebis se partagent la pousse de début de printemps

Après un hiver pluvieux et neigeux, l'herbe constitue de nouveau la principale source alimentaire de ce début de printemps. Les différents lots de brebis se partagent ce tapis feuillu toujours d'excellente valeur alimentaire.

Des luttes de contre saison soigneusement préparées

Sur les luttes d'éponges et en lutte naturelle, le choix des brebis et leur préparation participent très largement à l'obtention de bons résultats. Les adultes vides à l'issue des luttes d'automne sont réformées ainsi que les brebis de millésimes 2006 et plus âgées. Par contre, les agnelles vides des luttes d'automne 2012 intègrent un lot de contre saison. Pour des raisons physiologiques (involution utérine) et sanitaires (guérison de l'infection), les brebis qui ont perdu leur agneau à l'agnelage ou ont avorté ne sont mises en lutte que 80 jours après l'agnelage. Enfin, la lutte naturelle est à réserver aux types génétiques qui présentent des caractères de désaisonnement.

Le flushing a pour objectif une augmentation du poids des brebis et des béliers au cours de la période qui entoure la mise à la reproduction. Son efficacité sur la fertilité et la prolificité est assurée. Pour les mâles, deux mois de suralimentation sont nécessaires. Ils correspondent à la durée de fabrication des spermatozoïdes. Pour les femelles, le flushing commence trois semaines avant la lutte. L'herbe courte de printemps affiche une valeur alimentaire d'une UF par kg de matière sèche et il n'est donc pas utile d'ajouter du concentré si les quantités d'herbe sont suffisantes. Enfin, les soins sanitaires ne sont pas à négliger : vermifugation, soins des pieds, complément en minéraux vitamines et oligo-éléments etc.

Les mâles sont en pleine activité entre 2 à 5 ans d'âge. Au-delà, une réforme s'impose. Faire saillir un agneau de millésime 2013 reste peu productif et nuit à son développement.

NOMBRE DE MÂLES PAR FEMELLES MISES EN LUTTE

Mode de reproduction	Sur éponges	En lutte naturelle (avec des brebis de types génétiques adaptés) avec ou sans mélatonine
Ratio	1 bélier / 4 brebis	1 bélier / 20 à 25 brebis
Remarque	Un délai de 36 heures entre la dépose de l'éponge (+ PMSG) et la saillie semble préférable aux 48 h habituellement préconisées	L'utilisation de la mélatonine permet une avance de saison de l'ordre d'un mois. Son coût est équivalent à celui d'une éponge + IA



Le recours à l'insémination animale donne accès aux meilleurs béliers de chaque race.

La marge est améliorée de 5 € par agneau par rapport à des béliers présents en élevages.

(Source : Institut de l'Élevage).

POUR EN SAVOIR PLUS

Vidéos « poser et déposer des éponges vaginales » et « la palpation des béliers » sur www.reconquete-ovine.fr et www.idele.fr

Fiches techniques sur simple demande au Mourier au 05 55 00 40 37



Les derniers agnelages de la campagne

Les constats de gestation réalisés pour les mises bas d'avril (agnelles, brebis accélérées¹...) indiquent de bons taux de fertilité associés aux niveaux de prolificité habituels. Une attention particulière est toutefois à apporter à ce type de femelles. Il est préférable de les rentrer trois semaines avant le début des mises bas. Sinon, un apport de céréale de l'ordre de 300 à 500 g selon leur état corporel et la prolificité est conseillé. Enfin, les risques de prédation sont actuellement très élevés si les agnelages sont réalisés à l'extérieur. A titre indicatif, des comptages réalisés par la Fédération des Chasseurs de la Haute Vienne fait état d'un renard tous les km dans certains cantons.

¹ mise bas de fin d'été et remises en lutte « sur le lait »

Lactations à l'herbe : des priorités

Les agneaux nés à partir de début mars sont traditionnellement conduits à l'herbe jusqu'au sevrage qui intervient 100 à 120 jours plus tard afin de bénéficier au maximum de la production laitière des brebis permise par le pâturage. Les brebis qui mettent bas en janvier peuvent finir leur lactation en bergerie si les stocks de fourrages le permettent. Les agneaux sont alors sevrés vers 70/80 jours et finis en bergerie. Certains éleveurs ne sevrant que les mâles et font pâturer les femelles destinées au renouvellement avec leurs mères. Enfin, les brebis qui agnèlent en février sont mises à l'herbe en mars dans les zones de faibles altitudes. Sur le plateau de Millevaches, les mises à l'herbe étant plus tardives, l'intérêt des lactations à l'herbe pour ces lots est alors nettement moindre.

Trier les agnelles dès le sevrage

Le choix des agnelles est réalisé avant les premières ventes d'agneaux afin de garder les agnelles issues des meilleures laitières. Sélectionner sur les qualités maternelles reste aujourd'hui une priorité car c'est au cours de la période d'allaitement que sont réalisées les plus importantes économies de concentré sur les agneaux. Aucun aliment ne peut compenser un manque de lait ! Les agnelles doubles sont à privilégier si possible sous réserve que le lot soit homogène. À titre indicatif, une agnelle issue d'une brebis laitière et qui présente un bon potentiel de croissance pèse entre 28 et 30 kg au sevrage (entre 100 et 120 jours). Les logiciels de gestion de troupeau permettent un tri sur la carrière des brebis.



...PROCHAINE LETTRE D'INFORMATION
EN MAI 2013



La complémentation minérale à l'herbe

L'herbe verte est relativement bien pourvue et équilibrée en minéraux et vitamines. Toutefois, des concentrations insuffisantes, en particulier en oligo-éléments, peuvent provoquer des carences dommageables autour de la lutte et de la mise bas. C'est le cas par exemple du sélénium dans les sols granitiques. Les problèmes d'infertilité et de myopathies (le « raide ») sont alors fortement diminués avec un apport en sélénium associé à la vitamine E. Les minéraux et vitamines peuvent être distribués sous formes solides ou liquides (bolus, complément minéral vitaminé, pierres à lécher, eau de boisson, droguage). La distribution de complément minéral vitaminé dans les 5 dernières semaines de gestation a récemment été testée et donne d'excellents résultats en matière de rétablissement du statut en sélénium des brebis et de leurs agneaux.

Des semis sous couverts

Pour les parcelles qui n'ont pas pu être implantées en fin d'été, il est possible de réaliser un semis sous couvert de céréales fin mars ou début avril. La céréale protège la culture et évite le salissement. Deux passages de semoir sont nécessaires, le premier pour la céréale, le second pour la prairie. L'orge ou l'avoine de printemps semée à raison de 60 à 70 kg par hectare sont alors les seules espèces de céréales adaptées. La gamme d'espèces fourragères possible est beaucoup plus large, puisqu'à l'exception des RGH et RGI, graminées et légumineuses (dont la luzerne) peuvent être implantées sous couvert. Les mêmes doses de semis sont appliquées que pour des prairies temporaires pures. La première coupe est réalisée plutôt en enrubannage dès que possible en juin de façon à nettoyer la culture. Les céréales sont alors récoltées immatures. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter les référents du Programme Structurel Herbe et Fourrages en Limousin et vous connecter à www.herbe-fourrages-limousin.fr.

• **Pour info :** Si votre troupeau est victime d'avortements, sachez que des dispositifs d'aide existent dans de nombreux départements comme le « kit avortement » récemment mis en place en Limousin. Pour en savoir plus, contactez votre groupement de défense sanitaire.

Pour en savoir plus, contactez votre technicien.
Des informations sont également en ligne
sur les sites : www.reconquete-ovine.fr et www.idele.fr